

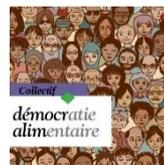
Sécurité Sociale de l'Alimentation



État des lieux agricole et alimentaire,
explication des causes et enjeux à venir
06 Mars 2025 – Pour les Foyers Ruraux



Les Greniers
d'Abondance



Pour me présenter

Agronome, 8 ans d'expériences dans des dynamiques de transformation de systèmes agricoles et alimentaires (développement, recherche, syndicats) (2011-2019)

Une première conférence gesticulée sur le refus du diplôme d'ingénieur (2014)

Septembre 2019 : lancement du collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) et animation pendant 2 ans

Depuis, intermittence avec une deuxième conférence gesticulée (« De la fourche à la fourchette... Non, l'inverse! ») sur les raisons qui ont mené à proposer une Sécurité sociale de l'alimentation et différentes formations sur le sujet (dont 8 mois pour Inpact/Civam)



Deux entrées mènent au projet de démocratie alimentaire



Le non respect du
droit à
l'alimentation



Le blocage des
alternatives agricoles
dans la dualisation
des modèles

2011-2015 : une fable



- Paysans, transformez vos fermes, passez en bio et en circuits courts, transformez des produits sur la ferme et tout ira bien : vous vivrez de votre travail, vous serez moins endetté, plus autonome, moins malade, vous polluerez moins.
- Consommateurs, soutenez ces paysans (achetez bio, en circuits courts, commerce équitable) et vous serez les héros de la transition agroécologique.

2015 : zut, ça n'a pas marché



- 605 agriculteurs se sont suicidés en 2015 (MSA), 1 agriculteur sur 3 a touché moins de 350€/mois en 2016 (MSA)
- La sur-rémunération des paysannes et paysans bio passe de 20 % en 2014 à 0 % en 2018 (Agence bio)
- Sentiment de déclassement, concurrence déloyale, conscience du déclin dans la population paysanne. Jusqu'ici « les meilleurs restent », maintenant « on va tous y passer »
- Les difficultés agricoles touchent tous les types d'exploitations (Solidarité Paysans)
- Pour nos alternatives : manque de débouchés et récupération (concurrence industrielle).
- Les ouvriers de l'agroalimentaire gagnent 25 % de moins à qualification égale (FNAF-CGT)
- → nécessité de plus de souveraineté alimentaire (protectionnisme)
- → nécessité de revoir les bases de la transition agroécologique pour qu'elle soit rémunératrice



Un autre regard sur le complexe agro-industriel



- Agroalimentaire, distribution, fournisseurs d'intrant et les banques, aidés par l'état, captent la valeur ajoutée de la filière. Sa puissance vient de la production d'une alimentation de masse, standardisée, à bas coût grâce à la spécialisation des zones de production, des fermes et des économies d'échelles sur les filières
 - Responsable d'une baisse du coût de l'alimentation, conséquence ou objectif de la politique de modernisation agricole ? Cela a permis de « libérer un pouvoir d'achat »... Mais surtout de baisser les salaires.
 - Lui-même au service de la baisse du coût de renouvellement de la force de travail.
- Nécessité de revoir la répartition des richesses dans la société pour transformer l'agriculture



2016, la lumière : L'alimentation, une variable d'ajustement



Au niveau micro-économique

- Ajustement des budgets face à des dépenses contraintes
- Une dépense invisibilisée, non valorisée

Au niveau macro-économique :

- Baisse de la part de l'alimentation dans le budget des ménages
- Conséquences dramatiques sur la valorisation de la production agricole

→ Impossibilité de transformer notre système alimentaire par la consommation, consom'action. Accessibilité culturelle, à travailler démocratiquement

→ Nécessité de revaloriser la place de l'alimentation dans la société pour revaloriser les travailleurs de la production agricole et alimentaire, se donner les moyens de respecter l'environnement et d'assurer le droit à l'alimentation



L'alimentation, porte de sortie pour transformer l'agriculture

Travail réalisé par la Confédération paysanne, par Réseau Civam :

- Bloqué dans des politiques libérales qui souhaitent laisser le choix de l'orientation du monde agricole au porte monnaie du consommateur, la nécessité d'élaborer démocratiquement la demande alimentaire pour savoir ce que les gens souhaitent manger, en tant que citoyen, s'impose.
- Notion de **démocratie sociale**, remettre la fonction sociale d'une activité au cœur de son orientation.
- Assurer l'accès (géographique, financier) à une alimentation choisie est nécessaire également pour la durabilité du système alimentaire.
- Notion de **démocratie économique**.



Des politiques alimentaires indispensables à la transformation de l'agriculture

- Un système alimentaire ne peut être durable que si les personnes sur le territoire consomment les produits, ce qui nécessite qu'elles y aient accès et qu'elles aient pu exprimer leur avis sur ce qui doit être produit
- Nécessité d'organiser une élaboration démocratique de la demande alimentaire, où tout le monde s'exprime en tant que citoyen.
 - Nécessité de penser des mécanismes d'accès de tous·tes à une alimentation de qualité.



Regard porté sur le droit à l'alimentation (1/2)

- 40 % des ménages (Insee – secours populaire 2023) sont insatisfaits de leur alimentation.
- Dans le monde, en 2021, 840 millions de personnes souffrent de la faim et 2 milliards d'individus souffrent de malnutrition (ONU-FAO 2019).
- Une apparition dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948 : « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation* »
- Une reprise dans l'article 11 du Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels (conclu en 1960) qui reconnaît que les États doivent en assumer la responsabilité : « *Les États parties au présent Pacte, **reconnaissant le droit fondamental qu'à toute personne d'être à l'abri de la faim, adopteront, individuellement et au moyen de la coopération internationale, les mesures nécessaires** pour améliorer les méthodes de production (...) [et] pour assurer une répartition équitable des ressources alimentaires mondiales par rapport aux besoins* ».



Regard porté sur le droit à l'alimentation (2/2)

- Nouvelle définition du droit à l'alimentation par Jean Ziegler en 2001 :

Le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne.

→ On parle d'accès à une alimentation choisie.



Qu'est-ce que l'aide alimentaire ?

Le gaspillage (1/2)

- Une filière agricole de défiscalisation de la surproduction que l'on refuse de réguler.

L'aide alimentaire a été mise en place, gérée et institutionnalisée comme une façon « vertueuse » d'éviter le gaspillage alimentaire et de donner un chèque en blanc à la surproduction agricole et alimentaire (Dominique Paturel).

- Responsable d'un gaspillage important (nourriture, bénévolat, transports)
- Au nom de la « lutte contre le gaspillage alimentaire » (Nicolas Brucas)



Qu'est-ce que l'aide alimentaire ?

Le gaspillage (2/2)

- Extrait du pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire (2016)

L'objectif est de pérenniser et d'améliorer les dispositifs de dons aux associations d'aide alimentaire qui aident à éviter le gaspillage alimentaire tout en fournissant de la nourriture aux personnes les plus démunies.



Qu'est-ce que l'aide alimentaire ?

Les violences alimentaires

Faute de mieux (par exemple appliquer le droit à l'alimentation convenablement ?), l'aide alimentaire est le lieu de violences alimentaires (Bénédicte Bonzi, anthropologue)

« Ainsi donne-t-on des cours de cuisine aux personnes qui ont besoin de l'aide alimentaire. On leur fait porter la responsabilité de problèmes de santé (obésité, diabète, hypertension), sous-entendant qu'elles se nourrissent mal. Aux effets sur le corps s'ajoutent isolement, frustration, contrôle, harcèlement, menaces, culpabilité et inversion de la faute. Les personnes qui ont recours à l'aide alimentaire vivent une violence psychologique intense. Les bénévoles sont également impactés. Témoins et non coupables de l'impossibilité de faire plus face à la détresse qu'ils côtoient, il n'est pas rare qu'ils craquent. À eux la charge de contenir la violence, d'éviter qu'elle n'éclate. Plus que donner à manger, ils ont la lourde tâche de maintenir la paix sociale. »

Serge Paugam (sociologue de la pauvreté) :

« Il est en effet facile de démontrer que l'assistance aux pauvres s'attache davantage à satisfaire le donateur que le receveur. »



Conclusion sur la mise en place du droit à l'alimentation

- Un droit reconnu au niveau international, contenant un potentiel révolutionnaire pour lutter contre le complexe agro-industriel.
- Lutter non contre le gaspillage mais bien
 - contre la surproduction
 - Et pour assurer le droit à une alimentation choisie pour tous.Ce sont deux choses différentes.
- Pour assurer ce droit, deux objectifs sont indispensables :
 - Assurer l'accès à une alimentation choisie pour tous, en connaissance de cause
 - Assurer que les produits alimentaires accessibles (nature et qualité des produits) correspondent à ce que les personnes souhaitent manger, en tant que citoyen.

Une double entrée : une conclusion similaire



Avec une entrée par la transformation de l'agriculture ou par le droit à l'alimentation, deux mêmes mécanismes fondamentaux se regroupent sous le nom de **démocratie alimentaire** : formuler démocratiquement la demande, assurer l'accès

Comment mettre en place la démocratie alimentaire ?

- Plusieurs projets / idées existaient :
 - Conf'/Civam : projet d'AP enrichit de la notion de démocratie alimentaire, d'ATTAQ. Projet de recherche action côté Civam (Accessible).
 - Dominique Paturel : « alimentation gratuite » (avec Paul Ariès) / service public de l'alimentation / intégration de l'alimentation à la protection sociale actuelle (État social)
 - Miramap, amis de la conf' : démocratie alimentaire = faire des collèges citoyens dans les chambres d'agriculture, safer, cdoa, cdpnaf.
 - Projets alimentaires territoriaux, réponses locales : effet de muleta, relocalisation indispensable mais insuffisante, besoin de solidarités entre les territoires
 - Revenu universel, augmentation des minima sociaux : récupération par une augmentation des loyers, non prise en compte de la variable d'ajustement, comportement individuel uniquement car aucune décision démocratique sur ce qui est produit...

Comment mettre en place la démocratie alimentaire (2/2) ?

- Mais aucun qui ne porte nos ambitions de:
 - ne pas faire une politique pour les pauvres,
 - par un mécanisme universel de l'accès, ou de
 - travailler durablement l'organisation démocratique de la filière de production

Rouge Productions présente

LA SOCIALE

un film de Gilles Perret



Produit par Jean Bigot
assisté de Camille Gillet

Image
Jean-Christophe Hainaud

Montage
Stéphane Perriot

Musique originale
Laurie Derouf

avec la participation de : Eymeric Jost, Bruno Rodriguez, Christian Chervin, Laurent Mulard, Guller Pichon, Sébastien Reinet, Sam Chapuis, Philippe Focchini, Olivier Stascomelli, Marlon Pasquet, Raymond Mazerat, Jean-Benoît Emery, Elia La Règne, Wilhem Alphon, de Presse Média, du Centre National de la Cinématographie, des Archives FMI, des Mairies de France, de la CCF, de la Ligue de l'Enseignement, de la FSI, SA, du comité des 70 ans de la Sécurité Sociale et de tous les généreux contributeurs.

La sociale,
Contre l'État social.
Nicolas Da Silva, La bataille de
la sécu, 2022.

Ambroise Croizat

Nommé, dès sa libération du bagné pétainiste, par la CGT clandestine président de la commission du Travail de l'Assemblée consultative qui entoure le Comité français de libération nationale dirigé par De Gaulle, il façonne au cœur d'une équipe de syndicalistes les grands volets de l'invention sociale de la Libération.

Au centre de cette innovation s'impose l'idée d'un **véritable contrôle ouvrier de l'appareil économique**. Son intervention sur Radio Alger le 6 janvier 1944 en donne la mesure : « Les larmes n'auront pas été vaines. Elles accoucheront bientôt, sur un sol libéré, la France de la sécurité sociale et des comités d'entreprise. » Cette double réflexion peaufinée entre Alger et la France clandestine trouvera enfin réalité dans l'un des articles lumineux du programme du CNR publié le 15 mars 1944 : « **Nous réclamons l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale impliquant l'éviction des féodalités financières... et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.** »

Dans le climat insurrectionnel de la France libre, face à un patronat déconsidéré par sa collaboration, la classe ouvrière, grandie par sa résistance, va s'emparer des orientations du CNR pour tenter de créer de multiples « comités spontanés » visant à exiger un réel contrôle ouvrier des entreprises.



Le fonctionnement du régime général de sécurité sociale entre 1946 et 1959 : inspirant

- Avec des objectifs ambitieux à la hauteur des enjeux (coupler droit à l'alimentation, droits des producteurs et respect de l'environnement dans un arbitrage démocratique), autant être pragmatique sur les solutions à mettre en œuvre et s'inspirer de l'existant.
- Entre 1946 et 1967, le régime général de Sécurité sociale en France a permis, grâce à un triple mécanisme, d'assurer le droit à la santé pour tous et de définir et de contrôler démocratiquement les instances nécessaires pour assurer ce droit.

Trois piliers pour une Sécurité sociale de l'alimentation

Accès universel

Conventionnement démocratique
des produits et professionnels

Financement par cotisation

La sécurité sociale de l'alimentation :

Accès universel

150€ par mois par personne crédités sur la carte vitale pour l'achat de produits conventionnés.

Budget sanctuarisé → mettre fin à la variable d'ajustement qu'est l'alimentation dans le budget des ménages.

Pas de sentiment d'assistanat, d'étiquette de « pauvre », dans une logique universelle.

Une forme d'augmentation de salaire ou des minima sociaux par de l'argent socialisé.

La sécurité sociale de l'alimentation :

Conventionnement démocratique des produits et professionnels (1/2)

Caisses locales de conventionnement qui décident de la nature et de la qualité des produits à conventionner.

Puis conventionnent les professionnels sur ces critères, soit en l'état soit pour une transition de système. Échelle locale : le bassin de vie.

Organisation démocratique de ces caisses, au niveau local : tirage au sort, CESE, élections ? Certainement un mix.

Ces caisses deviennent donneuses d'ordres pour orienter l'appareil productif en fonction du besoin alimentaire défini sur le territoire.

Possibilité de salarier directement les producteurs par les caisses, de leur offrir une retraite.

La sécurité sociale de l'alimentation :

Conventionnement démocratique des produits et professionnels (2/2)

Critères minimaux envisagés, à soumettre au débat :

Commerce Equitable (engagement prix/volume garanti pluriannuel sur base de prix de revient rémunérateur)

Absence de profit pour les acteurs conventionnés.

Prix minimum d'entrée pour les produits étrangers (voire balance commerciale équilibrée).

Respect du droit du travail,

Agroécologie,

Respect de tous les régimes alimentaires.



La sécurité sociale de l'alimentation :

Financement par cotisation

Un budget de 120 milliards : 1/6 de celui du régime général aujourd'hui.
Plusieurs modèles possibles, suivant l'assiette de cotisation (les salaires ou la valeur ajoutée de l'entreprise) et le taux de la part salariale ou patronale des cotisations.

Un budget qui représente la moitié des dépenses alimentaires sur le territoire français aujourd'hui.

Si cotisations similaires à la sécu de santé : 10% de cotisations sur les salaires.
Des formes de création monétaire peuvent venir également compléter le dispositif de financement pour anticiper la valeur produite par cette activité.

Comment la mettre en place ?

- Ce n'est pas tant une « solution », une réponse, mais une dynamique de réflexion et de construction d'un imaginaire souhaitable au service d'un mouvement social agricole et alimentaire qu'il faut mettre en place.
La SSA comme porte-drapeau rassembleur, horizon de tout cela !
- Nécessité de construire une assise populaire autour des enjeux.
- Structuration d'un réseau d'initiatives locales qui se revendiquent d'une Sécurité sociale de l'alimentation.



Liens Utiles

Retrouvez le projet détaillé et les sources sur notre site internet : <https://securite-sociale-alimentation.org>

Mail : contact@securite-sociale-alimentation.org

Inscription à la lettre d'information <http://eepurl.com/gkMZL1>

Youtube : [Pour une sécurité sociale de l'alimentation](#)

Twitter : [@SocialeAlim](#)

Facebook : [@SocialeAlim](#)



Annexe 1 chiffres clefs

- SSA : 120 Milliards
- Consommation alimentaire française : 250 Milliards
- Aides agricoles : 23 Milliards, dont PAC 10 Milliards
- Ferme France : 75 Milliards de CA, 35 Milliards de VA (=PIB), 15 Milliards de salaires agricoles (dont 8 Milliards de subventions directes).
- Euro alimentaire : 6% de VA pour l'agriculture, diminution importante au profit des consommations intermédiaires pour la production ces 20 dernières années.
- Conso individuelle : moyenne à 225€/mois/personne. 120€ suffisant pour alimentation équilibrée (Nicole Darmont), 180/200€ nécessaires pour « manger écolo/responsable », ce qui élimine 40% de la population. Chiffres d'avant l'inflation.

Sources :

https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/sites/default/files/sauv/documents-divers/200616_resume.pdf

<https://wikiagri.fr/articles/la-ferme-france-a-perdu-10-milliards-de-valeur-ajoutee-en-10-ans/5879>

<http://www.agra.fr/le-r-sultat-2018-de-la-ferme-france-confirm-la-hausse-art455258-2483.html>



Annexe 2 Recommandations françaises

<i>AUGMENTER</i>	<ul style="list-style-type: none">• Les fruits et légumes• Les légumes secs : lentilles, haricots, pois chiches, etc.• Les fruits à coque : noix, noisettes, amandes et pistaches non salées, etc.• Le fait maison• L'activité physique
<i>ALLER VERS</i>	<ul style="list-style-type: none">• Le pain complet ou aux céréales, les pâtes et le riz complets, la semoule complète• Une consommation de poissons gras et de poissons maigres en alternance• L'huile de colza, de noix et d'olive• Une consommation de produits laitiers suffisante mais limitée• Les aliments de saison et les aliments produits localement• Les aliments bio
<i>RÉDUIRE</i>	<ul style="list-style-type: none">• L'alcool• Les produits sucrés et les boissons sucrées• Les produits salés• La charcuterie• La viande (porc, bœuf, veau, mouton, agneau, abats)• Les produits avec un Nutri-Score D et E• Le temps passé assis

Source : Santé Publique France, 22 janvier 2019